

# Arrestations de sans-papiers : nous ne nous laisserons pas instrumentaliser !

Carte blanche, 15 février 2018

**Ce vendredi 9 février, un cap supplémentaire a été franchi dans la lutte frénétique du gouvernement fédéral contre les personnes migrantes : des sans-papiers ont été arrêtés au sein même des locaux d'une association du secteur artistique. Un cap que nous, 169 organisations des secteurs associatif, syndical, culturel, artistique, social, humanitaire et médical, ainsi que des collectifs de sans-papiers, n'aurions pu imaginer il y a quelques années. Nous refusons d'être instrumentalisés et exigeons la libération immédiate de Jiyed et Mounir !**

Nous sommes un vendredi soir à Globe Aroma, association culturelle qui promeut des rencontres artistiques entre Belges et migrants, avec et sans papiers. Aux alentours de 16h, des hommes en civil, munis de brassards, débarquent dans l'ASBL. Ils sont accompagnés par un important dispositif de police. Pendant que deux inspecteurs accompagnent Els et Koen, les responsables de Globe Aroma, à l'étage pour vérifier les registres de présence, la police se met à contrôler l'identité de toutes les personnes présentes dans le couloir et au rez-de-chaussée. Sept personnes sans papiers sont ainsi arrêtées dans une violence inacceptable ! Cinq d'entre elles ont été relâchées après plusieurs heures passées au commissariat ; deux ont été emmenées au 127bis, le centre fermé de Steenokkerzeel. Il s'agit de Mounir, militant syndical du comité des travailleurs migrants, et de Jiyed, artiste devant présenter ses peintures quelques heures plus tard dans une exposition organisée par la Ville de Bruxelles...

Le cadre dans lequel la police est intervenue n'était pas clairement identifiable. Trois versions ont été données : le « plan canal », un « contrôle multidisciplinaire » ou encore le « plan Belfi ». Ce dernier, mis en place en 2014 dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, cible principalement le secteur associatif bruxellois. Si ce contrôle ne visait pas officiellement les sans-papiers, c'est pourtant sur eux que la répression s'est abattue.

Nous refusons que nos services servent de souricières au gouvernement fédéral dans le cadre de sa lutte frénétique contre celles et ceux qu'il considère comme indésirables. Nous n'acceptons pas que des contrôles d'identité arbitraires, aux motifs non-précisés et non-identifiables, se déroulent dans des lieux sanctuarisés comme les ASBL. Nous ne nous laisserons pas instrumentaliser !

Nous rappelons à cet effet que, pour exercer nos missions, notamment en termes de cohésion sociale, nous devons pouvoir bénéficier de la confiance du public bénéficiaire ; confiance dont nous sommes privés lorsque des interventions de ce genre se produisent. Des contrôles d'identité de ce type sont incompatibles avec les valeurs défendues dans le secteur non-marchand. Les personnes sans papiers oseront-elles encore franchir nos portes pour s'informer sur leurs droits, assister à un spectacle, apprendre le français, ou encore se faire soigner et trouver un abri pour la nuit ?

Nous ne remettons pas en question la possibilité d'effectuer un contrôle administratif quant au respect des normes imposées aux ASBL ; mais ces contrôles doivent avoir pour objet l'association, et en aucun cas son public.

Nous rappelons que le gouvernement fédéral a pris de nombreuses mesures visant à stigmatiser, discriminer, arrêter, détenir et expulser les sans-papiers. Parmi celles-ci : le projet de loi sur les « visites domiciliaires » actuellement à l'étude pour pouvoir les arrêter à leur domicile ou au domicile de tiers, le projet de loi « anti-squat » pour les empêcher d'occuper un bâtiment vide depuis plusieurs années, les réformes du droit d'asile pour faciliter la détention des personnes sans-papiers qui voudraient réintroduire une demande d'asile, la création de trois nouveaux centres fermés, ainsi que la construction d'unités pour pouvoir détenir des familles avec enfants...

Dans ce contexte, nous refusons de croire que le motif principal et caché du contrôle de vendredi soir dans les locaux de Globe Aroma n'était pas de traquer des personnes sans titre de séjour. Les sans-papiers représentent des ressources indispensables à de nombreux secteurs de notre économie ; à ce titre, ils doivent être régularisés, et non criminalisés.

**Nous, 169 organisations des secteurs associatif, syndical, culturel, artistique, social, humanitaire et médical, ainsi que des collectifs de sans-papiers, n'acceptons pas de collaborer à un tel dispositif. Nous appelons tous les citoyens, ainsi que tous les acteurs de nos secteurs, à se joindre à l'action du dimanche 25 février à 14h au parc Maximilien pour dénoncer ces mesures arbitraires et inhumaines.**